

Le 25 avril 2023

MHLINK, une solution de MHComm face aux enjeux de la télésurveillance médicale

Premier pays européen à implémenter le remboursement des solutions de télésurveillance médicale, la France se place ainsi en leader dans la dynamique de démocratisation du système de santé. Avec l'adoption des deux décrets de décembre 2022, le remboursement de la télésurveillance médicale entre dans le droit commun, posant ainsi le cadre d'une rémunération des suivis réalisés à distance par les professionnels de la santé, mais aussi des dispositifs médicaux numériques associés. Le logiciel MHLINK, plateforme de télésurveillance conçue par MHComm, en fait partie.

Le remboursement de la télésurveillance médicale , une avancée pour la démocratie en santé

Ce cap franchi est le fruit d'une longue expérimentation du dispositif de télésurveillance, dans le cadre notamment du programme ETAPES lancé en 2014, dans lequel MHLINK a été référencé comme dispositif médical numérique. En levant le frein budgétaire auquel certains établissements de santé pouvaient être confrontés, ces nouvelles mesures réglementaires vont donc permettre à plusieurs usagers nécessitant une prise en charge, de bénéficier d'une surveillance médicale au domicile via des plateformes comme MHLINK. C'est un grand pas pour la réduction des inégalités d'accès aux soins, tout en favorisant l'implication du patient dans son parcours de soins.

La télésurveillance médicale, une réponse pour la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques et pour sécuriser le « virage ambulatoire »

Face à la multiplication des maladies chroniques avec environ 24M de personnes atteintes selon les derniers chiffres de l'Assurance Maladie et les inégalités territoriales dans l'accès aux soins, la loi de modernisation du système de santé a marqué une avancée importante en mettant l'accent sur une médecine de parcours. Dans cette perspective, le virage ambulatoire, inscrit au cœur des politiques de santé publique, a émergé pour assurer une prise en charge plus globale, structurée et à proximité des patients. Elle a également induit la nécessité d'une intervention coordonnée entre les professionnels de santé tant de l'établissement de santé, de la ville et intervenants libéraux.

Le patient est désormais au cœur de l'organisation des soins et du système de santé, et cette organisation n'est plus centrée autour de l'hôpital, mais ouvre la voie via les parcours à d'autres acteurs de santé de la ville et libéraux pour assurer la continuité du soin notamment dans le cas des maladies chroniques qui nécessitent une prise en charge de plus longue durée.

La télésurveillance via les dispositifs médicaux numériques est donc devenue un levier important pour appuyer le déploiement sécurisé des prises en charge ambulatoires et assurer la continuité des soins au domicile des patients. Le bénéfice rendu de la télésurveillance médicale a été confirmé par la crise sanitaire en 2020, qui a soulevé la nécessité du suivi médical à distance des patients, face aux capacités limitées de prise en charge hospitalière. Dans le cadre de cette pandémie, MHComm, engagé depuis 2017 dans la télésurveillance médicale, a mis à disposition MHLINK à de nombreux établissements de santé de la région Occitanie pour répondre à leurs besoins dans un contexte de crise sanitaire.



À ce jour, plus de 5000 patients ont bénéficié d'une télésurveillance médicale avec MHLINK, pour tout type de prise en charge. (chirurgie ambulatoire, oncologie, cardiologie, gynécologie, antibiothérapie...)

La télésurveillance médicale, un levier fondamental pour accélérer le développement de la Médecine 5P

Le plan innovation santé 2030 avec le financement public annoncé de 650 M€ pour la santé numérique va également contribuer à accélérer le déploiement de la médecine 5P (préventive, personnalisée, prédictive, participative et basée sur les preuves). En effet, la télésurveillance médicale apporte d'importantes avancées en ce qui concerne la performance du système de santé, en matière de prévention, mais aussi d'efficacité dans la prise en charge des maladies chroniques. Elle permet notamment : d'anticiper les effets secondaires, de prévenir des complications, de réduire les hospitalisations et donc d'optimiser les coûts et de sécuriser le parcours de soins en améliorant la qualité de vie des patients. Elle favorise également l'implication du patient dans son parcours de soins qui est adapté et paramétré selon l'état de celui-ci. La traçabilité des soins grâce à la télésurveillance permet d'assurer la preuve et de mesurer l'impact organisationnel et clinique de la prise en charge à distance.

Les perspectives dans l'accès aux soins via la télésurveillance médicale

L'entrée dans le droit commun de la télésurveillance médicale permet aux éditeurs des dispositifs médicaux numériques de déposer des demandes auprès de la HAS, pour obtenir un remboursement pour d'autres pathologies que celles résultant du programme ETAPES.

En effet, plusieurs autres pathologies sont prépondérantes à savoir la santé mentale, les cancers et les maladies cardiovasculaires (dont l'insuffisance cardiaque déjà pris en charge comme Ligne Générique), qui représentent 36 % des dépenses sur 62 % des maladies chroniques selon l'Assurance Maladie. Ouvrir ou élargir le remboursement des solutions de télésurveillance à ces pathologies est désormais un enjeu majeur pour notre système de santé afin de renforcer l'accès aux soins.

MHComm est engagé avec des établissements partenaires dans des études cliniques pour apporter la preuve du bénéfice organisationnel et clinique de la télésurveillance médicale pour d'autres aires thérapeutiques. MHLINK se positionne comme une plateforme unique de suivi de plusieurs pathologies répondant ainsi à l'enjeu de la prise en charge des patients polyopathologiques. L'objectif est de permettre à un maximum d'utilisateurs de bénéficier d'une prise en charge globale, de qualité et sécurisée depuis leur domicile et ainsi améliorer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire en alliant innovation organisationnelle et technologique.

À propos :

Créée en 2010, MHComm est un éditeur français de logiciels en santé numérique. Notre ambition est que chacun puisse bénéficier de la qualité de soins de l'hôpital, tout en restant chez soi. La santé à domicile étant dans notre ADN, nous proposons des solutions numériques innovantes, ergonomiques et sécurisées pour améliorer la qualité de la prise en charge au domicile.

Il s'agit notamment du logiciel MHCare, dossier patient informatisé spécialisé pour l'hospitalisation à domicile et MHLINK, plateforme de télésurveillance multipathologies. Basée à Toulouse, MHComm déploie ses solutions dans toute la France (DROM-COM inclus) auprès de plusieurs établissements de santé et HAD (publics, privés ou associatifs). Soucieuse de la qualité et de la sécurité de ses solutions, l'entreprise est fortement engagée dans la conformité (ISO 13485, certification CE médical, charte « engagé pour la e-santé »). De même, nos logiciels sont conçus en partenariat avec les praticiens et utilisateurs prenant en compte en permanence, les retours du terrain et les transformations métiers pour faire évoluer nos solutions logicielles.

Contact Presse

Lysiane Chambeyron
communication@mhcomm.fr
06 60 34 97 33



Suivre nos actualités



www.mhcomm.fr